

# La nouvelle jeunesse des prêtres itinérants

Annexe 1.1

Mélinée Le Priol, le 12/03/2020 à 07:00

Et si la vocation du prêtre diocésain n'était pas d'être le « patron de la paroisse », résidant dans un lieu et répondant à la demande des chrétiens qui viennent à lui, notamment pour les sacrements ? Pris en étau entre des territoires de plus en plus vastes et une soif de proximité, plusieurs prêtres, en France, trouvent désormais un nouveau souffle dans un ministère moins sédentaire. Ils se déplacent de villages en villages, à pieds, en voiture ou même en caravane, pour encourager ces communautés et recevoir, au gré des rencontres, les « surprises de Dieu ».



## « Paroisse veut dire “sur le seuil” »

Plusieurs définitions se nichent derrière l'expression « prêtre itinérant ». Quelques-uns – notamment un dans l'Ariège, depuis 2015 – sont détachés de toute charge pastorale : en mission itinérante à plein temps pour leur diocèse, ils répondent entre autres à la demande de curés estimant que dans telle ou telle commune, « il y a des gens à aller voir ». D'autres prêtres optent pour la mobilité sur des périodes courtes, notamment l'été. D'autres encore font partie, avec des laïcs, d'équipes itinérantes chargées de missions d'évangélisation.

Depuis fin 2019, c'est le cas du père Vincent Di Lizia, ancien curé de Sedan (Ardennes). Du marché de Noël de Charleville-Mézières à la foire de Châlons-en-Champagne, lui et les six autres membres de l'équipe missionnaire du diocèse de Reims (1) ont déjà fait quatre missions ponctuelles – six autres sont prévues dans les mois à venir. « De nos jours, on a oublié que paroisse, en grec, veut dire “sur le seuil”, étranger, extérieur, et on en a fait quelque chose d'installé, regrette le père Di Lizia. Si Jésus “établit” ses disciples, c'est bien pour les envoyer ! »

Un avis partagé par le père Jean-Paul Russeil, vicaire général du diocèse de Poitiers et bon connaisseur du sujet (2). Après que les actes du synode diocésain de 2003 avaient mentionné l'itinérance, ce thème était devenu récurrent jusqu'en 2008 – même s'il n'existe pas à proprement parler de « prêtres itinérants » aujourd'hui à Poitiers. « Ce qui définit les prêtres, selon Vatican II, c'est l'envoi apostolique reçu lors de l'ordination, rappelle le père Russeil. Le décret conciliaire “Ministère et vie des prêtres” nous invite à être prêtres à la manière des apôtres, et enracine notre ministère dans cette parole de Jean : “Comme le Père vous a envoyé, je vous envoie.” »

## « Croiser les expériences »

Jésus lui-même, selon les Évangiles, n'est-il pas celui qui n'a « pas une pierre où reposer la tête » ? « Être itinérant, c'est témoigner que la vie humaine ne se résume pas à l'utile, à une forme de thésaurisation », reprend le père Russeil. Pour lui, il est essentiel de chercher des « ressources

*spirituelles profondes » à cette itinérance : loin de n'être qu'une manière de « gérer la récession » de chrétiens et de prêtres, elle a aussi vocation à insuffler un élan missionnaire dans un lieu donné. « On a réduit le sacerdoce à sa dimension pastorale, et on a oublié la mission », regrette le père Francis Manoukian, fondateur de l'équipe missionnaire itinérante de l'Emmanuel (EMI), qui estime que ces deux modèles, « complémentaires », ont pourtant toujours cohabité. « Jusque dans les années 1950, la mission en paroisse et les missions prêchées par des prédicateurs externes étaient complémentaires, rappelle-t-il. On gagnerait à continuer de croiser ces deux expériences, car l'une ne peut se passer de l'autre. »*

## **Des règles précises**

---

Si la vie d'un prêtre itinérant est faite d'inattendu, elle répond aussi à des règles précises. Le père Manoukian a mis en place une méthode pour aider les paroisses visitées à créer elles-mêmes leur propre mission, ce qui constitue un « *réel travail, avec une dimension pastorale et théologique* ». Certes mobile, il ne se reconnaît donc pas dans l'image du « *troubadour avec sa guitare* ». Pour lui, être itinérant permet avant tout d'aider les chrétiens rencontrés à « *retrouver un peu d'itinérance dans la sédentarité* » et à « *ne pas se cloisonner* ».

Le père Paul de Tinguy, jeune prêtre du diocèse de Saint-Flour (Cantal), a, pour sa part fait l'expérience de l'itinérance l'été dernier, dans trois des onze villages de sa paroisse, où il se déplaçait en caravane – et en soutane. Célébrant la messe tous les jours dans des églises la plupart du temps désertées, nettoyant la sacristie, proposant des prières d'adoration, il était surtout venu rencontrer les habitants et faciliter des rencontres entre eux. « *Celui qui est courageux, ce n'est pas le prêtre qui passe trois jours dans un village, mais les habitants qui y restent des années, faisant vivre la communauté chrétienne au quotidien.* »